

Barème d'honoraires

Applicable au 29/10/2024

Honoraires sur transactions d'immeubles

Les honoraires sont à la charge du vendeur

MANDAT SIMPLE JUSQU'A 99999 €	7 000 € TTC
de 100 001 € à 150 000 €	7.5% TTC
de 150 001 € à 200 000 €	6% TTC
de 200 001 € à 400 000 €	5% TTC
au delà de 400 000 €	4% TTC
MANDAT EXCLUSIF JUSQU'A 99999 €	8 000 € TTC
de 100 001 € à 150 000 €	8.5% TTC
de 150 001 € à 200 000 €	7% TTC
de 200 001 € à 400 000 €	6% TTC
au delà de 400 000 €	5% TTC
BOX / PARKING / CAVE	FORFAIT 2500 € TTC



SASU L'IMMOBILIERE DE MARLY

RCS Versailles : 844 088 559 Titulaire de la carte prof. Transaction n° CPI 7801 2019 000 039 597

Garantie Financière de 120000 € Par GALIAN